

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL DU 5 OCTOBRE 2016

Approbation du dernier compte-rendu :

Le compte-rendu de la séance de conseil municipal du 21 juin 2016 est approuvé à l'unanimité.

Approbation des statuts consolidés de la CCSR :

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que les statuts de la CCSR ont été modifiés de nombreuses fois depuis sa création.

Les élus de la CCSR ont adoptés le 23 juin dernier un document reprenant l'ensemble des modifications adoptées et intégrant également les évolutions introduites par la loi NOTRE pour le 1^{er} janvier 2017.

Il indique que les communes membres de la CCSR sont invitées à s'exprimer sur ces statuts.

Après échanges de vues :

Considérant le transfert progressif des compétences vers les E.P.C.I. et, de ce fait, la dépossession régulière des communes, le vote des conseillers municipaux donne les résultats suivants :

- 4 « CONTRE » (Mrs BEAUJEAN – ETIEVE – PINSARD – SIMONNEAU)
- 2 « POUR » (Mr DEZELU – Mme LOARER)
- 9 « ABSTENTION » (Mmes SENE – RAIMBAULT – RUELLE – LE BIHAN – CARPENTIER – ROBERT – Mrs RICARANT – HARRAULT – DAMAY)

Décisions prises dans le cadre de la délégation :

- Signature d'un marché avec la SARL CLEMENT TP de SOLOGNE à Salbris pour l'aménagement de la rue des Sapins du Nord pour un montant de 30 656 € HT.
- Signature d'un marché avec l'entreprise SANITRA-FOURRIER à Joué-Lès-Tours pour une mission de contrôle des travaux de rénovation du réseau d'assainissement pour un montant de 2 307 € HT.
- Signature d'un marché avec l'entreprise SETEC de Diors pour la réfection de la rue de la Ferme et de la rue de la Bourdonnoire pour un montant de 10 020 € HT.

Réorganisation du temps de travail des agents :

Le conseil municipal approuve la nouvelle réorganisation du temps de travail des agents de la commune de Souesmes, fixe la date d'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2017, précise que le règlement intérieur devra être modifié.

DIVERS :

Monsieur le Maire donne lecture de la copie du courrier adressée par Monsieur le Préfet du Loir-et-Cher à Monsieur OLIER de la Sabaterie, en réponse à ses réclamations concernant l'état de la voie communale n° 3 dite du Many.

Monsieur le Maire donne lecture du courrier qui lui a été adressé par Monsieur le Président du SMABS concernant les problèmes récurrents sur la partie urbaine du ruisseau « Le Lilas ».

Madame RUELLE déplore la brutale disparition du boulanger, Monsieur le Maire tentera de faire venir un boulanger ambulant dans l'attente d'une autre solution.

Madame LOARER signale le mauvais état des passerelles enjambant les bras de la Petite Sauldre sur l'ancienne ligne du B.A.

Madame LE BIHAN dénonce l'insécurité au « cédez le passage » de la rue des Bruyères. Monsieur le Maire demandera l'avis de l'A.T.D. pour savoir la signalisation la plus appropriée.